

PAROLE AUX DEMANDEURS D'ASILE : ENQUETE SUR L'ACCES A L'INFORMATION

PROFIL DE L'ÉQUIPE

Intérêt pour le contexte migratoire et les problématiques de l'asile. Maîtrise de l'anglais et très bonne maîtrise du français écrit. La maîtrise d'une autre langue étrangère (pachto, dari, ourdou, arabe, russe...) serait appréciée. Les étudiants doivent faire preuve d'un sens de l'écoute.

INSTITUTION PARTENAIRE

France terre d'asile

24 rue marc Seguin, 75018 Paris

www.france-terre-asile.org

Association loi 1901

PERSONNE RESPONSABLE DU DÉFI

Hélène Soupios-David, Directrice Plaidoyer, International et Vie associative

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU DÉFI

France terre d'asile est une association de promotion des droits humains et de prise en charge des personnes en besoin de protection : demandeurs d'asile, réfugiés, mineurs isolés étrangers. Les missions de l'association couvrent le premier accueil des migrants, demandeurs d'asile et mineurs isolés jusqu'à leur parcours d'intégration en passant par leur hébergement et accompagnement pendant les procédures auxquelles ils doivent se soumettre. FTDA est présente dans 11 régions, 60 villes, à travers l'animation d'une centaine de dispositifs qui accompagnent plus de 12 000 personnes chaque jour.

L'accès à l'information en amont et pendant leur procédure est un droit important des demandeurs d'asile, et la législation européenne impose une série d'obligations en ce sens aux Etats membres. La procédure d'asile et le parcours du demandeur d'asile sont complexes et nécessitent d'avoir accès à un nombre important d'informations : comment et où demander l'asile ? Comment accéder à un hébergement ? A une aide juridique ? Aux services de première nécessité ? etc.

Outre les services de l'Etat, une fois que les demandeurs d'asile y ont eu accès, de nombreuses associations et collectifs fournissent cette information aux personnes qu'elles rencontrent et accompagnent. Des études ont montré que les réseaux sociaux et internet étaient aussi une source importante d'information. De même, la « crise des réfugiés » de 2015-2016 a mené au développement de nombreuses ressources et applications numériques. Pourtant, dans notre travail quotidien, nous constatons un défaut d'information et une prévalence importante des informations basées sur la transmission par le bouche à oreille. En outre, les demandeurs d'asile sont confrontés aux enjeux de la barrière linguistique, de l'accès au matériel numérique et à l'illectronisme.

Afin de mieux répondre aux besoins des demandeurs d'asile le plus tôt possible et d'améliorer l'accès à l'information en leur faveur, il nous paraît nécessaire de mieux comprendre comment et via qui ou quoi les demandeurs d'asile nouvellement arrivés s'informent, d'établir un bilan des outils disponibles et de proposer des recommandations.

CONTENU PEDAGOGIQUE DU DÉFI

Le défi consiste en une enquête de terrain auprès des demandeurs d'asile sur leur accès à l'information sur les procédures les concernant et les services dont ils peuvent bénéficier.

Le premier objectif sera d'établir un diagnostic des moyens de communication et sources d'information des demandeurs d'asile arrivant en France, ainsi que de leurs besoins en termes d'information. Afin de réaliser ce diagnostic, les étudiants réaliseront des entretiens semi-structurés et des focus groups avec des demandeurs d'asile et réfugiés, et des professionnels.

Le deuxième objectif reposera sur un bilan des technologies et outils développés depuis 2015, en France. Il s'agira de dresser un inventaire des outils d'information disponibles en indiquant leur degré de mise à jour ou d'obsolescence et ensuite d'établir avec les demandeurs d'asile interrogés leur niveau de connaissances de ces outils et leur pertinence.

Le troisième objectif sera d'établir des recommandations pour FTDA et le secteur de l'asile sur les vecteurs et les contenus les plus appropriés pour améliorer l'information des demandeurs d'asile primo-arrivants.

Les étudiants seront appuyés par les équipes de la Structure de premier accueil de Paris, de la maraude parisienne et de plusieurs centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) d'Ile-de-France pour organiser et mener les entretiens. Des entretiens pourront aussi être menés avec d'autres associations et collectifs.

EN QUOI LE DÉFI PROPOSÉ SERT-IL L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

Le défi proposé permettra de contribuer à l'aide fournie aux demandeurs d'asile et ainsi à l'exercice d'un droit fondamental, le droit d'asile. Le défi permettra aussi d'améliorer les services rendus par les délégataires de service public que sont les Structures de premier accueil pour demandeurs d'asile.

RÉSULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

Les étudiants devront produire un rapport d'enquête ainsi qu'une série de recommandations.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU DÉFI

Octobre-Novembre : Finalisation de la méthodologie et choix des terrains d'enquête.

Novembre-Décembre : revue de la littérature et recherche des outils numériques existants ; prises de contact pour les entretiens.

Janvier-mars : entretiens et focus groups ; validation du plan du rapport

Mars-avril : rédaction du rapport et des recommandations.

Fin avril : présentation des résultats de l'enquête aux salariés de FTDA (mini webinaire)

MÉTHODOLOGIE

Le projet débutera par une réunion de présentation du projet avec les équipes de FTDA qui permettra de poser les bases des méthodes d'enquête et du choix des terrains d'enquête.

Une phase d'immersion dans des dispositifs sera organisée pour comprendre le parcours du demandeur d'asile à Paris : participation à une maraude d'information des personnes migrantes à la rue, demi-journée d'observation à la Spada de Paris et visite d'un dispositif d'hébergement pour demandeurs d'asile.

Les étudiants seront guidés dans leur revue de littérature grâce à des suggestions de lecture et dans leurs prises de contacts avec les structures de FTDA, les partenaires associatifs ou les collectifs. Pour les focus groups, les étudiants seront accompagnés par un ou une salarié.e de FTDA ayant de l'expérience dans cette méthode d'entretien participatif.

Des réunions mensuelles physiques ou en visio seront organisées pour faire le point sur l'avancement du projet.

En ce qui concerne la rédaction du rapport, le plan sera discuté en amont avec les étudiants et plusieurs allers-retours seront effectués avant le rendu final.

LOGISTIQUE

La Direction Plaidoyer sera en appui des étudiants pour la mise en contact avec les interlocuteurs internes et externes. Les déplacements ponctuels nécessaires des étudiants seront financés par l'association. Si besoin, des espaces de travail, salles de réunion et entretiens seront mis à disposition.

Les étudiants auront accès à une salle de travail à Sciences Po.